

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses |
| Herausgeber: | Alliance nationale de sociétés féminines suisses |
| Band: | 15 (1927) |
| Heft: | 268 |
| Artikel: | A propos d'orientation professionnelle : l'orientation professionnelle en France et à l'étranger |
| Autor: | Evard, M. |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-259217 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les démarches si longues, commençant par exemple dans le Jura bernois pour s'étendre jusqu'à Montevideo, ou dans une ferme à quelque centaine de kilomètres de Winnipeg, ou encore en Syrie, qu'il est indispensable de recourir aux uns, de transmettre les renseignements reçus aux autres, de s'entraider constamment et le mieux possible entre organisations travaillant dans la même ligne. Ce n'est pas trop de l'effort réuni de tous pour sortir d'embarras quelques-uns de ceux qui ont des difficultés provenant des frontières.

Voici quelques cas suisses, actuellement en cours, qui feront comprendre mieux que toute explication la nature des requêtes qui nous sont adressées.

... Jacques X. est né en Suisse, il y a quatorze ans. Alors qu'il était encore tout petit, ses parents l'ont quitté pour s'établir aux Etats-Unis et l'ont confié à une voisine. Depuis lors, le père est mort, et la mère, qui a épousé en secondes noces un citoyen américain, voudrait actuellement faire venir Jacques auprès d'elle. Il ressort des informations que nous prenons que Jacques n'a quelque chance de rejoindre prochainement sa mère que si elle est devenue elle-même citoyenne américaine. Dans ce cas, elle pourrait faire venir son enfant en dehors du quota régulier des Suisses se rendant aux Etats-Unis. Notre bureau de New-York se met en rapport avec la mère, qui n'avait aucune idée des conditions requises pour faire venir son fils, et qui est en train d'obtenir sa naturalisation. Il n'y a donc qu'à attendre quelques mois. Notre bureau de New-York nous a décrit par la même occasion combien le foyer qui s'apprêtait à accueillir Jacques était agréable et harmonieux. Pour qu'il n'y ait plus aucune difficulté au dernier moment, nous conseillons à Jacques d'obtenir un certificat médical attestant que la tuberculose dont il a été atteint quand il était tout jeune est complètement enrayer à l'heure actuelle, ce qu'il obtient sans peine.

... Andrée X., jeune mère non mariée, résidant à l'étranger, où elle a du travail, vient d'être sérieusement malade, et l'hôpital où elle est soignée lui recommande de rentrer en Suisse, son pays d'origine, pourachever son traitement. Mais elle craint de rentrer au pays, et ses parents ne semblent pas désireux de la revoir. Sur notre demande, une organisation sociale de la ville où habite sa famille en Suisse, va voir sa mère et ses sœurs, et, grâce à son intervention, obtient qu'on accueille Andrée; elle fait aussi toutes les démarches nécessaires pour son admission dans un sanatorium. Si bien qu'Andrée revient au pays, et après deux années passées chez elle, peut entrer tout de suite en traitement. Brusquement, après quelques mois où sa santé s'est raffermie, sans être pour cela rétablie, elle part pour la France sans laisser d'adresse. Notre bureau, dans ce pays, s'efforce actuellement de la retrouver et de prévenir qu'elle ne retombe malade.

... Une jeune Allemande, déportée par les autorités américaines en Allemagne, a eu des relations irrégulières avec un Suisse actuellement rentré au pays. Les multiples enquêtes faites par nos cor-

prêts à jouer du couteau, usuriers, prostituées, grands seigneurs dissolus, caméristes ou dévotes, ou encore ces danseuses du théâtre San Carlo, parmi lesquelles la *Ballerina*, simple et honnête campagnarde, ne demande qu'à rester une brave fille, et qui, finalement, cède, excédée, aux sollicitations malsaines.

Matilde Serao excelle dans la peinture des types, mais, à part quelques exceptions, elle est une psychologue médiocre. Il faut bien le dire: ses protagonistes, hommes et femmes, au fond, se ressemblent entre eux: d'une part, des hommes indigènes ou simplement inconscients; de l'autre, des femmes aimantes, dévouées parfois jusqu'à l'abjection, — tels sont les personnages qui nous apparaissent le plus fréquemment dans cette œuvre touffue. Ou encore, des êtres qui planent au-dessus de la réalité, mais qui ont quelque chose d'artificiel, d'autant plus artificiel que, trop peu nuancés, ils évoluent dans un milieu matérialiste et sensuel. Observation de types, oui; étude de caractères, non. Ce n'est point là, certes, qu'il faudrait chercher l'une des causes du grand, de l'incontestable succès qui fut le fidèle compagnon de la romancière napolitaine durant presque toute sa longue vie.

M.-L. PREIS.

pondants en Allemagne, auprès de la jeune fille et de ses parents, nous déterminent à entrer en rapport avec le jeune homme. Notre bureau de New-York procure aux deux jeunes gens, désireux de se marier prochainement et de retourner ensemble aux Etats-Unis, les indications sur les démarches à faire pour rentrer aux Etats-Unis après déportation.

... Yvonne X. et sa mère viennent nous prier de les aider à retrouver un jeune homme des Balkans, soi-disant fiancé à Yvonne, et qui a quitté la Suisse, il y a deux ans déjà, en laissant une grosse dette. Il écrit de plus en plus rarement et son adresse actuelle est inconnue. Par une relation aux Balkans, nous apprenons qu'il est aux Etats-Unis. Notre bureau de New-York, après beaucoup de peines, le retrouve. Il reconnaît ses dettes envers Yvonne et s'engage à verser des acomptes mensuels par l'intermédiaire de notre bureau.

... Une femme d'origine suisse, ayant épousé un étranger résidant en Amérique du Sud, se trouve actuellement fort malheureuse. Elle craint l'avenir pour sa fillette, et la famille restée en Suisse nous prie de voir par quels moyens on pourrait, après avoir pris contact avec elle, améliorer l'état de choses actuel.

... P. X., une grand'mère polonaise résidant en Suisse depuis une vingtaine d'années, apprend par des lettres navrantes de Pologne que son fils et ses petits enfants qui y vivent sont dans la plus grande misère. Elle nous prie de nous mettre en rapport avec eux pour essayer de faire venir auprès d'elle deux de ses petits-enfants. Notre bureau de Pologne entre en contact avec eux, prend des informations, et nous indique les démarches nécessaires à faire en Suisse pour que la Pologne laisse émigrer ces enfants avec des passeports gratuits. Nous aidons la grand'mère à faire ces démarches et espérons aboutir d'ici quelque temps.

... Malheureuse chez une tante trop sévère et avare, une jeune fille jolie et naïve se sauve un jour de son village en Suisse, dans l'intention, comme on le suppose, de se rendre dans le nord de l'Afrique. Après quelques jours de recherches actives, on la retrouve à Marseille, aux prises avec toutes les difficultés d'un grand port. Débrouiller la situation, remettre en bons termes la tante, accourue de Suisse, et la nièce, essayer d'assurer à la jeune fille un avenir plus heureux, telle fut la tâche de notre déléguée à Marseille.

D'autres cas plus compliqués ou plus simples concernant d'autres pays pourraient encore être cités, aucun ne ressemblant à l'autre, chacun nécessitant des démarches multiples et diverses, toutes faites gratuitement. Les dossiers de ces cas sont à la disposition de ceux qui voudraient les consulter, au siège du Service, 10, rue de la Bourse, Genève. Ils y verront au travers des échecs et des succès, notre mot d'ordre : servir les émigrants.

Elisabeth DES GOUTTES

Secrétaire pour la Suisse, du Service international d'Aide aux Émigrants

A propos d'orientation professionnelle

L'orientation professionnelle en France et à l'étranger

Il est excellent que ce soit une des premières avocates de France qui prête son savoir et son expérience à la grande cause de l'orientation professionnelle; elle se fera mieux écouter que les éducateurs et les psychologues, parce qu'on croit ceux-ci intéressés pour eux-mêmes, ou qu'on y voit une-de ces « manies » dites de déformation professionnelle, synonyme de rabâchage. C'est ici, au contraire, le résultat de l'expérience que peut avoir une praticienne des difficultés de tant de travailleurs non qualifiés aux prises avec la vie, et de l'expérience aussi d'une femme de cœur, qui a pris la peine de rechercher les moyens d'obvier à cette insuffisance et de les recommander par la parole, par le livre, avec une chaleur de conviction persuasive et en parfaite connaissance de cause.¹

¹ ODETTE SIMON, docteur en droit, avocate à la Cour d'appel de Paris: *A propos d'orientation professionnelle*. Préface de M. JULIEN FONTÈGNE, directeur des Services d'Orientation professionnelle au ministère de l'Instruction publique. — Paris, 1927. (Librairie Félix Alcan.)

« L'orientation professionnelle a pour but de conseiller à l'enfant, généralement au sortir de l'école primaire, une profession qui réponde à ses goûts et à ses intérêts, à ses connaissances et aptitudes diverses, tout compte tenu de la situation de la famille et de l'état du marché du travail. » ... « Elle découle des données nombreuses que l'alliance d'un grand nombre de personnes peut seule permettre de connaître et d'appliquer. » Et c'est, sans doute, faute d'avoir organisé cette collaboration, que tant de jeunes sont encore laissés à l'empirisme et au hasard, quant au choix de leur carrière. Pour les personnes qui songent à se faire l'agent de liaison qui organisera dans sa ville ou son école un office d'orientation professionnelle, l'ouvrage de Mme Simon est admirablement fait pour lui faciliter les démarches à faire, et l'amener à créer le meilleur des services; par sa documentation rigoureuse, ses nombreux formulaires spécialisés, par son plan méthodique et sa langue excellente, claire, parfois pittoresque, ce livre est précisément celui qui synthétise et renseigne vite et bien, évitant d'innombrables recherches, autrefois indispensables, à qui voudrait se faire une idée de la question; pour les gens très pressés, l'admirable préface du spécialiste Fontègne fournira d'ailleurs le meilleur des raccourcis.

Le promoteur du mouvement d'orientation professionnelle fut Frank Parsons, professeur de droit à l'Université de Harvard, qui, en 1908, fonda le premier office d'orientation professionnelle; mais en France, et dans d'autres pays, ce mouvement n'a pris un intérêt pratique que pendant la guerre, pour la rééducation des blessés et mutilés; aujourd'hui, l'orientation professionnelle sert aux adultes dont les fonctions doivent assurer la sécurité et la tranquillité du public (conducteurs de trains, de tramways, automobilistes, aviateurs, radiotélégraphistes, etc.), mais c'est avant tout les jeunes qui doivent en bénéficier, et peut-être encore davantage les jeunes filles que les garçons, parce que la coutume est de négliger leur préparation professionnelle, sous prétexte que le mariage et la maternité sont leur rôle social avant tout. D'ailleurs, le machinisme, loin de conduire à l'uniformité, exige des aptitudes nouvelles, en quelque sorte plus spécialisées, pour lesquelles il importe d'avoir des dispositions et d'être entraîné par un apprentissage. Le travailleur des deux sexes a aujourd'hui de moins en moins le goût de son métier, sans doute en raison des multiples causes qui déterminent un mauvais choix: « le choix d'une profession doit être fait en raison de l'avenir plus que du présent. » Si la criminalité est plus forte entre 15 et 18 ans, cela n'est pas seulement le fait des instincts laissés à eux-mêmes, chez des êtres non dirigés, mais aussi la conséquence d'une préparation professionnelle inadéquate aux aspirations de l'individu. L'orientation professionnelle préviendrait beaucoup de chutes, en aiguillant les adolescents, les jeunes filles, vers des carrières qui les satisfassent; puisque la hausse des salaires a fait diminuer déjà les infractions (vol, escroquerie, abus de confiance, vagabondage, mendicité), l'orientation généralisée aboutirait à une diminution de la criminalité juvénile, tout comme la généralisation de l'école populaire, selon Pestalozzi, a presque supprimé la criminalité infantile.

Cependant, si l'instruction a pu être rendue obligatoire, il n'est pas possible, à l'heure actuelle, d'imposer l'orientation professionnelle; sans doute, l'Etat doit y porter intérêt, en aidant, de son appui moral et financier, à multiplier les offices; mais il est mieux de laisser fonctionner l'orientation professionnelle comme service facultatif, tout en travaillant à y intéresser parents et enfants, — et cela, parce que, dans l'état actuel de la question, on ne peut affirmer avec une certitude rigoureuse ses résultats et qu'on redoute les résistances. L'orientation professionnelle n'est, d'ailleurs, pas seulement un problème économique, mais est un *problème social* de bien plus haute envergure, qui a une portée évidente dans l'organisation scientifique du travail pour l'avenir.

L'orientation professionnelle a donné lieu à deux courants: l'un, d'allure purement scientifique, groupe les savants (psychologues, sociologues, médecins, génétistes, etc.), qui visent à une étude assez poussée des aptitudes individuelles et des aptitudes de chaque profession, pour déterminer, selon la psychologie expérimentale, avec l'aide de tests et d'appareils, la

profession qui convient à chacun; l'autre, d'allure pratique et de caractère plus ou moins empirique, désireux d'aboutir à des résultats immédiats, étudie les métiers plus que les individus et fait du placement raisonné, en confirmant les jeunes dans leurs goûts, ou en les détournant d'une voie qui leur amènerait des déboires et des échecs certains, en procédant par contre-indications, plutôt que par affirmations. L'éminente avocate donne la préférence à cette deuxième méthode, en raison des résultats immédiats, et probants d'ailleurs, qu'elle permet, ou à une méthode éclectique, usant de quelques tests psychologiques et surtout des expériences des orienteurs, qui pratiquent un classement rapide, pour éviter les grosses erreurs d'orientation (par défaut de santé, insuffisance d'instruction, engouement et snobisme pour des professions encombrées, etc.). Dans une ou deux décades, ces praticiens auront fait surgir les faits dont les psychologues dégageront plus tard les lois qui seront alors fort utiles à l'orienteur; en attendant, celui-ci ne sera pas un spécialiste de laboratoires scientifiques, ni un maître d'école, mais un homme de la vie pratique, connaissant les enfants, les familles, capable d'utiliser les données fournies par le médecin (une femme s'il s'agit de jeunes filles) et les éducateurs, et bien au fait du marché du travail et des conditions du placement.

Deux choses à signaler dans ce livre: le *préapprentissage* et la *préorientation*. Le préapprentissage est une période d'initiation et d'éducation professionnelle non spécialisée, c'est-à-dire dans l'école, l'exercice de travaux manuels qui permettront le maniement des outils des principaux métiers et des matières premières: bois, fer, argile, verre, etc., en même temps que d'expérimenter l'adresse, l'habileté et peut-être l'ingéniosité et l'esprit inventif des enfants. La préorientation, c'est dans l'école primaire encore, créer une ambiance professionnelle, en faisant connaître les carrières, leur intérêt, leurs avantages et les aptitudes qui les caractérisent, en faisant naître une mentalité, un idéal professionnels, c'est-à-dire faire aimer le travail, en souligner la beauté, le rôle dans l'économie nationale du travail manuel comme du labeur intellectuel, la valeur de l'ouvrier de génie, de l'inventeur, etc., etc.

Nous nous abstiendrons de critiques, en raison du fait que, plus partisan des méthodes psychologiques que l'auteur, nous regrettons de ne pas trouver dans cet ouvrage, par ailleurs excellent. L'orientation professionnelle n'aura pleine valeur, pourtant, que lorsqu'elle pourra s'étayer sur la science; il serait d'ores et déjà utile de faire connaître au grand public les laboratoires de technopsychologie et les meilleurs travaux de l'orientation professionnelle, découlant de recherches de la psychologie expérimentale. Notre pays en a fourni, combien plus que ne le dit l'auteur, dans ce domaine particulier.

Le volume de Mme Simon est précisément l'ouvrage de vulgarisation nécessaire aux familles, aux maîtres d'école, aux directeurs d'œuvres de jeunesse, au grand public, en général encore prévenu contre cette mesure de prévoyance sociale. Faisons-le connaître largement, comme le meilleur argument de notre campagne en faveur de l'orientation professionnelle, à généraliser en Suisse aussi.

M. EVARD.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Réunion annuelle des Présidentes de Sections.

La cinquième de ces réunions, qui tendent à devenir une institution fort appréciée, a eu lieu à Berne le 16 octobre, sous la présidence de Mme Dutoit. 18 Sections et groupes suffragistes y étaient représentés, généralement par leur présidente. Est-il permis de relever ici la faible participation romande et d'émettre le regret que, alors que des Sections de localités aussi lointaines que Davos ou Schaffhouse avaient fait l'effort d'envoyer une déléguée, estimant que les suggestions reçues et les encouragements échangés valent la peine du voyage, des Sections bien plus rapprochées comme Neuchâtel, ou le Jura bernois, ou des groupes vaudois, aient